



OL- 16/06/2021

Conseil Municipal, dernière séance du 15 juin 2021

Présents, pour la Mairie : Thomas Terrier, Anne-Violaine Dauer, Jean-François Nore, Fanny Delplancq, Fabrice Rousseau, Sophie Timonier, Axel Rindborg, et Pascal Messina, ainsi que la DGS.

Pour le public : Georges Bise (le Dauphiné), Madame Daquin, Olivier Labasse, Gérard Rollot, Catherine Viaux, Mme Voire, rejoints en fin de réunion par Caroline Terrier.

La réunion du CM avait été convoquée par le Maire, Thomas Terrier, la semaine précédente pour voter les dispositions en attente et assurer la continuité. Les onze points de l'ODJ ont été, pour ceux le nécessitant (à l'instar des 3 concernant des créations de poste, les impacts budgétaires...) approuvés, à l'unanimité (Se reporter au compte rendu officiel à venir).

Synthèse.

- décision budgétaire modificative pour régularisation des comptes (erreur défavorable de 54K€) : relatives aux exercices 2017, 2018, 2019.
- Le projet de promotion immobilière sous la Mairie, contre lequel BVV était intervenu, via son Président, avec 2 de ses adhérents, mais aussi à la demande de l'adjointe à l'urbanisme de l'époque, a été stoppé par le Maire qui remercie BVV pour sa sensibilisation et ses contributions. A la place, une seule construction sans surélévation par rapport au cône de vue pour un propriétaire privé, avec création d'une zone non aedificandi, d'une servitude non altius tollendi et de la régularisation d'une servitude de passage.
- Presbytère. Le projet, semble-il très avancé, est articulé autour de la création de 3 cabinets médicaux, une salle des associations... Un marché aurait été passé avec un architecte (138K€, puis 144K€, puis 159K€ du fait des retards accumulés suite aux difficultés du fonctionnement municipal). O. Labasse déplore que l'avenir de l'un des bâtiments communaux les plus anciens et emblématiques de Veyrier, positionné à l'endroit le plus stratégique du centre bourg n'ait pas fait l'objet d'une concertation ; et ce d'autant que BVV avait écrit sur le sujet en 2015, 2019 sous la mandature Maniglier, interpellée en CM sur le projet de l'époque traité en catimini, puis présenté ce bâtiment comme l'un des sujets majeurs de concertation à intervenir lors du débat public organisé le 17 janvier 2020 et rappelé lors de son AG de septembre 2020 (auxquels le Maire et plusieurs adjoints avaient participé). Quoiqu'il en soit BVV sera en mesure de présenter plusieurs options et une liste des critères de sélection pondérés à l'équipe municipale qui sortira des urnes en juillet, dans le cadre plus général de l'aménagement de la traverse parking de l'école-esplanade de la Mairie, comprenant aussi l'ouverture du jardin, le lavoir, la villa du Lac...
- jardin du presbytère. Madame Voire signale que le jardin, apprécié des enfants de l'école, va connaître des problèmes d'entretien cet été. BVV proposera à ses adhérents intéressés de se mobiliser si tant est qu'ils aient accès à l'eau et aux outils. A suivre.
- sécurisation de la voie verte Chavoires-Pérouzes. Un muret séparateur en béton, surmonté (mi-juillet) d'une lisse en bois, est en cours d'installation. BVV, qui a été écarté en 2020 de la concertation Mairie – CD74-SILA concernant cet aménagement très disgracieux, polluant et probablement sonore, a demandé de prévoir plusieurs passages piétons pour aller de la voie verte (bande piétonne aval) au trottoir amont et vice-versa. En revanche, le fléchage vers les routes du bas (accès plages et cyclistes en promenade familiale) et vers celles du haut (Aravis), demandé par écrit par BVV il y a plusieurs mois (cf. par analogie, 30% des usages, pour la plage de Sevrier en rive Ouest) et ALAE sera (enfin) mis en place par le Département.
- routes du mont Veyrier et de la Corniche ; JF.Nore annonce la mise en place dès juillet, suite à la concertation avec BVV, le Collectif des Voies panoramiques et un autre, d'un couloir peint et de signalisations pour la sécurisation immédiate des piétons (et vélos dans le sens montant) du côté aval. Les autres tranches, plus conséquentes, de travaux sont planifiées pour la suite ; la route de la Corniche fera, comme indiqué aux associations présentes, l'objet d'une réhabilitation coordonnée dans un groupement de commande (cf. EP, Syane...) pour éviter que les travaux se suivent et recassent le revêtement de surface.
- rue de la Tournette. Le plan présenté par JF Nore aux associations¹ devrait permettre dès l'été la sécurisation des piétons et des habitants, ainsi que des cyclistes par des signalisations renforcées (30km/h) et des passages piétons ralentisseurs. Les vitesses excessives ne sont pas que le lot des automobilistes.

¹ BVV a demandé, découvrant le projet fin mai, plusieurs modifications sur le plan initial du cabinet Longeray daté de mars 2021. Et, par ailleurs, demandé le déplacement du container encombrant « Vélo station » de la place de la poste au vaste parking de la route du port, accessible directement à pied par le rond-point des Pérouzes et bien visible. Non seulement Vélonect occulte l'accès à la bibliothèque (30 personnes/jour) et la vue, mais il supprime directement 5 places de parking et indirectement plus en transformant la place de la poste en parking relais au détriment des veyrolains se rendant à la poste, aux cabinets médicaux, à la pharmacie, au marché.